

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 18 (1873)  
**Heft:** 7

**Rubrik:** Nominations

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 18.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

d'une extrémité de cette corde vers l'autre, aurait toujours pu réunir ses masses pour combattre les colonnes ennemies séparément, à mesure qu'elles débouchaient des montagnes dans la plaine.

Pour jouir de l'avantage d'une position centrale, dit M. de Moltke, « il faut avoir assez d'espace autour de soi pour aller chercher l'un de ses adversaires à une distance de plusieurs journées de marche. » A Rivoli, les corps des généraux d'Ocskay et de Koblos débouchent sur le plateau, quelques instants seulement avant que la tête de colonne de Quasdanowich se présente à la sortie du défilé d'Inconale, sur la droite des Français, et pendant que Lusignon les tourne sur leur gauche. Bien que ces trois corps se trouvassent tous très-rapprochés du plateau de Rivoli, le général Bonaparte est parvenu à les combattre séparément ; ce qui prouve que la théorie de Moltke n'est pas toujours bonne à suivre. Nous pourrions citer une multitude d'exemples analogues... Quand celui qui occupera la position centrale restera sur place, se laissera envelopper, comme Benedek à Sadowa (cette question a déjà été développée plus haut), l'avantage stratégique dont il jouissait d'abord l'abandonnera dès que les manœuvres de tactique commenceront, et alors sa position sera d'autant plus vicieuse qu'elle sera plus resserrée et par suite plus exposée au feu convergent de son adversaire.

Il n'est pas juste non plus de dire : « Quand une armée sur le champ de bataille est attaquée de front et de flanc, peu importe qu'elle soit sur la ligne centrale ; ce qui était pour elle un avantage stratégique est devenu un désavantage tactique. » Erreur grave : A Austerlitz, Napoléon s'était laissé envelopper de toute part ; sans doute, si, au lieu de prendre l'initiative de l'attaque, il était resté cloué au sol, s'il s'était laissé accabler par le feu convergent de ses adversaires, il est probable qu'il se fût fait battre ; mais, en prenant l'initiative de l'attaque, il a à la fois profité des avantages stratégiques et tactiques que procure généralement une position centrale à celui qui sait en tirer parti.

Enfin, c'est en pénétrant entre deux armées, ce que Moltke signale comme très-dangereux, que Vogel de Falkenstein, dans sa campagne sur le Mein, en 1866, avec 50,000 hommes, a défait ses adversaires qui en avaient plus de 100,000 à lui opposer. C'est en se tenant constamment entre le prince de Hesse et le prince Charles de Bavière, qu'il est parvenu à battre ses deux adversaires isolément, en vingt rencontres successives....

Le colonel Vandewelde termine son remarquable chapitre par une réflexion fort judicieuse de l'auteur du *Précis de l'art de la guerre* :

« L'étude des principes de la stratégie, dit Jomini, ne saurait porter de bons fruits, si l'on se bornait à loger ces principes dans sa mémoire, sans chercher à s'initier dans toutes leurs combinaisons, et sans exercer fréquemment son jugement en les appliquant soi-même sur la carte, soit à des hypothèses de guerre fictives, soit aux opérations les plus instructives des grands capitaines. C'est à l'aide de tels exercices qu'on parvient à acquérir un coup-d'œil stratégique prompt et sûr, qualité la plus précieuse pour un général, et sans laquelle il ne saurait jamais mettre en pratique les théories, même les plus simples. »

---

**Vaud.** — Le Conseil d'Etat a nommé :

Le 26 octobre 1872, M. Jean-Louis Jaccoud, à Sugnens, capitaine des chasseurs de gauche du 12<sup>e</sup> bataillon de landwehr.

Le 21 novembre, M. Louis Quinche, à Fiez, capitaine du centre n<sup>o</sup> 1 du 11<sup>e</sup> bataillon de landwehr.

Le 28, MM. Auguste Pittet, à Bière, capitaine aide-major du 46<sup>e</sup> bataillon d'élite, et Jules Ney, à Lausanne, 1<sup>er</sup> sous-lieutenant des chasseurs de gauche du 7<sup>e</sup> bataillon de landwehr.

Le 29, MM. Henri Oguey, à Aubonne, commandant du 46<sup>e</sup> bataillon d'élite, et Charles Saçary, à Lausanne, commandant du 10<sup>e</sup> bataillon d'élite.

Le 7 décembre, MM. Emile Roussy, à Vevey, capitaine de la compagnie de dragons n<sup>o</sup> 35

R. F., et Henri de Mestral, à St-Saphorin (Morges), lieutenant de la compagnie de dragons n° 7 d'élite.

Le 14, M. Arthur Jaccard, à Ste-Croix, lieutenant des chasseurs de droite du 70<sup>e</sup> bataillon E.

Le 21, M. Henri Chevalley, à Puidoux, 2<sup>e</sup> sous-lieutenant du centre n° 2 du même bataillon.

Le 26, MM. Gustave Colomb, à Aigle, actuellement capitaine de la batterie d'artillerie d'élite n° 23, comme capitaine de la compagnie d'artillerie de landwehr n° 1, et Antoine-Jean-DI Gay, à Lutry, capitaine des chasseurs de droite du 5<sup>e</sup> bataillon de landwehr.

Le 28, M. Fernand d'Albis, à Jouxens, sous-lieutenant de la compagnie de dragons n° 17 E.

Le 30, MM. Boris Mercier, à Lausanne, sous-lieutenant de la compagnie de dragons n° 35 R. F.; Charles Gloor, à Echallens, commandant du 12<sup>e</sup> bataillon de landwehr; Eugène Gaulis, à Lausanne, commandant du 7<sup>e</sup> bataillon de landwehr, avec le grade de major; Ulysse Badoux, à Cremin, major de bataillon 113 R. F.; Emile Fonjallaz, à Cully, lieutenant du centre n° 4 du 46<sup>e</sup> bataillon d'élite; Henri Milliet, à Yverdon, lieutenant du centre n° 5 du bataillon 112 R. F., et Lucien Vincent, à Lausanne, lieutenant du centre n° 4 du bataillon 113 R. F.

Le 14 janvier 1875, MM. Julien Chappuis, à Rivaz, 1<sup>er</sup> sous-lieutenant des chasseurs de gauche du bataillon de landwehr n° 5, et Eugène Lederrey, à Grandvaux, 2<sup>e</sup> sous-lieutenant du centre n° 2 du 70<sup>e</sup> bataillon d'élite.

Le 20, MM. Daniel Dutoit, à Moudon, capitaine des chasseurs de droite du bataillon n° 10, élite, et Ernest Roguin, à Yverdon, 2<sup>e</sup> sous-lieutenant porte-drapeau du 70<sup>e</sup> bataillon d'élite.

Le 25, MM. Hri Grenier, à Ste-Croix, 1<sup>er</sup> sous-lieutenant de la batterie d'artillerie n° 50 R. F.; Alfred Favre, à Echallens, 2<sup>e</sup> sous-lieutenant de la même batterie; Henri Crot, à Savigny, 2<sup>e</sup> sous-lieutenant de la batterie d'artillerie n° 51 R. F.; Frédéric W'lid, à Morges, lieutenant du centre n° 1 du 7<sup>e</sup> bataillon de landwehr, et Edouard van Muyden, à Lausanne, 2<sup>e</sup> sous-lieutenant des chasseurs de gauche du 45<sup>e</sup> bataillon d'élite.

Le 27, M. Ls Freymond, à St-Cierges, lieutenant aide-major du bataillon de landwehr n° 2.

Le 1<sup>er</sup> février, M. Adrien Jaton, à Villars-Mendraz, 2<sup>e</sup> sous-lieutenant des chasseurs de gauche du 70<sup>e</sup> bataillon d'élite.

Le 5, M. Auguste de Meuron, à Mont, capitaine de la batterie attelée n° 23 d'élite.

Le 11, M. Georges-Joseph Kræmer, à Morges, 2<sup>e</sup> sous-lieutenant des chasseurs de gauche du bataillon n° 111 R. F.

Le 12, MM. Eugène Fazan, à Apples, 1<sup>er</sup> sous-lieutenant des chasseurs de droite du 46<sup>e</sup> bataillon d'élite; César Krieg, à Lausanne, 2<sup>e</sup> sous-lieutenant des chasseurs de gauche du 26<sup>e</sup> bataillon d'élite, et Benjamin Régis, à Lonay, 2<sup>e</sup> sous-lieutenant du centre n° 4 du 50<sup>e</sup> bataillon d'élite.

Le 25, MM. Louis Cugnet, à Lausanne, capitaine de la batterie attelée n° 50 R. F.; Henri Delessert, à Villars-Mendraz, capitaine du centre n° 2 du 46<sup>e</sup> bataillon d'élite; Louis-Henri Cruchet, à Pailly, lieutenant du centre n° 4 du bataillon 112 R. F.; Jules-Constant Gavillet, à Peney-le-Jorat, 2<sup>e</sup> sous-lieutenant des chasseurs de droite du 10<sup>e</sup> bataillon d'élite; Ami-Auguste Serex, à Maraçon, 2<sup>e</sup> sous-lieutenant des chasseurs de gauche du bataillon 112 R. F.; François Leyvraz, à St-Saphorin, 2<sup>e</sup> sous-lieutenant du centre n° 4 du bataillon 113 R. F., et Héli Léchaire, à Lovattens, 2<sup>e</sup> sous-lieutenant du centre n° 1 du bataillon 112 R. F.

Le 5 mars, MM. Ulysse Badoux, à Cremin, major du 46<sup>e</sup> bataillon d'élite; Henri-Etienne Valeiry, à Nyon, major du bataillon 112 R. F.; Alphonse Milliquet, à Pully, major du bataillon 113 R. F., et Louis Amiquet, à Gryon, capitaine de la compagnie de train de parc n° 80.

Le 8, M. Alexis Rossier, à Lausanne, 2<sup>e</sup> sous-lieutenant des chasseurs de gauche du 26<sup>e</sup> bataillon d'élite.

Le 14, MM. Eugène Bugnon, à St-Prex, lieutenant de la batterie attelée n° 9 d'élite; Emile Frossard-de Saugy, à Lausanne, lieutenant de la batterie attelée n° 22 d'élite; Daniel Dutoit, à Chavannes sur Moudon, capitaine du centre n° 1 du bataillon de landwehr n° 2; Emile Ramuz, à Lausanne, 1<sup>er</sup> sous-lieutenant des chasseurs de droite du bataillon de landwehr n° 10; François Pelet, à Lausanne, 1<sup>er</sup> sous-lieutenant des chasseurs de gauche du bataillon n° 112 R. F.; M. Paul Jaccottet, à Lausanne, 1<sup>er</sup> sous-lieutenant du centre n° 2 du bataillon 111 R. F., et Samuel Contesse, commis d'exercice du contingent de Vevey, au grade de 2<sup>e</sup> sous-lieutenant.

Le 25, MM. Henri de Cérenville, à Lausanne, 1<sup>er</sup> sous-lieutenant de la batterie d'artillerie n° 9 d'élite; Louis Marquis, à Lausanne, 1<sup>er</sup> sous-lieutenant de la compagnie de train de parc n° 80; Adolphe Jaquier, à Rolle, 1<sup>er</sup> sous-lieutenant de la compagnie de train de parc n° 82; Victor Puenzieux, à Lausanne, 2<sup>e</sup> sous-lieutenant de la compagnie d'artillerie de position n° 69 R. F.; Florian Robert, à Lausanne, 2<sup>e</sup> sous-lieutenant de la compagnie de train de parc n° 80, et Charles Kräutler, à Bussigny, 2<sup>e</sup> sous-lieutenant du centre n° 1 du 26<sup>e</sup> bataillon d'élite.

Le 31, MM. David Girard, à Roche, capitaine des chasseurs de gauche du 4<sup>e</sup> bataillon de landwehr; Jean-Elie Jaquiéry, à Démoret, lieutenant des chasseurs de droite du 112<sup>e</sup> bataillon R. F.; Auguste Gottraux, à Gossens, lieutenant du centre n° 3 du même bataillon; Jules-François Duvoisin, à Orges, 1<sup>er</sup> sous-lieutenant du centre n° 4 du 10<sup>e</sup> bataillon d'élite, et Arthur Teyssaire, à Nyon, 2<sup>e</sup> sous-lieutenant du centre n° 2 du bataillon 111 R. F.

Le 4 avril, MM. le capitaine Eugène *Matthey*, à Lausanne, officier d'armement du 3<sup>e</sup> arrondissement militaire; Jules *Wild*, à Lausanne, capitaine des chasseurs de gauche du 5<sup>e</sup> bataillon de landwehr, et Jean *Huc-Mazelet*, à Morges, lieutenant de la batterie d'artillerie n<sup>o</sup> 51 R. F.

Le 5, M. Alexis *Bolens*, à Cossonay, 2<sup>e</sup> sous-lieutenant du centre n<sup>o</sup> 1 du 45<sup>e</sup> bataillon E.

Le 8, MM. Louis *Perret*, à Courtilles, lieutenant du centre n<sup>o</sup> 4 du 26<sup>e</sup> bataillon d'élite; Julien *Richard*, à Nyon, lieutenant du centre n<sup>o</sup> 3 du 70<sup>e</sup> bataillon d'élite; Charles *Banderet*, à Champagne, 1<sup>er</sup> sous-lieutenant des chasseurs de droite du même bataillon; Alfred *Mellet*, à Oron, 1<sup>er</sup> sous-lieutenant du centre n<sup>o</sup> 4 du 26<sup>e</sup> bataillon d'élite; Henri-Louis *Givel*, à Payerne, 1<sup>er</sup> sous-lieutenant du centre n<sup>o</sup> 2 du 112<sup>e</sup> bataillon R. F.; Auguste *Cavin*, à Vulliens, 1<sup>er</sup> sous-lieutenant du centre n<sup>o</sup> 2 du 2<sup>e</sup> bataillon de landwehr; Emile *Bardel*, à Yverdon, 2<sup>e</sup> sous-lieutenant des chasseurs de droite du 70<sup>e</sup> bataillon d'élite, et Christian *Bourgeois*, à Lausanne, 2<sup>e</sup> sous-lieutenant du centre n<sup>o</sup> 1 du 50<sup>e</sup> bataillon d'élite.

Le 15, MM. Laurent *Duruz*, à Vufflens-le-Château, capitaine de la compagnie du centre n<sup>o</sup> 1 du 7<sup>e</sup> bataillon de landwehr, et Arthur *Bonzon*, à Cossonay, 2<sup>e</sup> sous-lieutenant des chasseurs de gauche du 46<sup>e</sup> bataillon d'élite.

Le 16, MM. Albert *Chappuis*, à Rivaz, capitaine de la compagnie du centre n<sup>o</sup> 3 du 113<sup>e</sup> bataillon R. F.; Auguste *Cavin*, à Vulliens, 1<sup>er</sup> sous-lieutenant de la compagnie du centre n<sup>o</sup> 1 du 112<sup>e</sup> bataillon R. F., et M. Louis *Perrochon*, à Lausanne, 2<sup>e</sup> sous-lieutenant de la compagnie du centre n<sup>o</sup> 4 du 113<sup>e</sup> bataillon R. F.

Le 19, M. Jean-Louis *Favre*, à Etoÿ, major du bataillon de réserve fédérale n<sup>o</sup> 112.

Dans sa séance du 14 janvier courant, le Conseil d'Etat a constitué comme suit le Tribunal militaire pour l'année 1873 :

<i>Grand juge.</i>	<i>Chausson</i> , Frédéric, commandant de bataillon, à Aigle.
<i>Suppléants du grand juge.</i>	<i>de Gingins</i> , Aymon, colonel fédéral, à La Sarraz (*). <i>Debonneville</i> , Victor, commandant de bataillon, à Gimel. <i>Dupraz</i> , Adolphe, major d'infanterie, à Vevey.
<i>1<sup>er</sup> juge.</i>	<i>Contesse</i> , Georges, capitaine d'artillerie, à Romainmôtier.
<i>Suppléants.</i>	<i>Pache</i> , Victor, capitaine de carabiniers, à Chapelles. <i>Deluz</i> , Louis, id., à Romanel.
<i>2<sup>e</sup> juge.</i>	<i>Vuagniaux</i> , Ch.-Dl, capitaine d'infanterie, à Oron.
<i>Suppléants.</i>	<i>Sugnet</i> , Ls-Ph., capitaine d'infanterie, à Yverdon. <i>Corboz</i> , Constant, id., à Epesses.
<i>Auditeur en chef.</i>	<i>Duplan</i> , Charles, procureur-général, à Lausanne.
<i>Auditeur.</i>	<i>Renevier</i> , Alfred, capitaine à l'état-major fédéral, à Lausanne.
<i>1<sup>er</sup> suppléant de l'auditeur.</i>	<i>Morel</i> , Marc, capitaine à l'état-major fédéral, à Lausanne.
<i>2<sup>e</sup> suppléant de l'auditeur.</i>	<i>Dubrit</i> , Frédéric, sous-lieutenant d'infanterie, à Lausanne.
<i>Greffier.</i>	<i>de Weiss</i> , Emile, lieutenant à l'état-major fédéral, à Lausanne.

Le 18 avril, le Conseil d'Etat a nommé comme grand juge du tribunal militaire cantonal, M. le commandant Victor *Debonneville*, à Gimel, en remplacement de M. le commandant *Chausson*, démissionnaire, et comme suppléant du grand juge, pour remplacer M. *Debonneville*, M. le commandant *Dégion*, à Courtilles.

Le 14 mars, il a promu au grade de capitaine MM. les lieutenants-instructeurs *Bourgoz* et *Liardon*.

(\*) Pour le cas prévu au § 2 de l'article 35 de la loi du 10 février 1854.

## AVIS.

L'assemblée générale des actionnaires de la *Revue militaire suisse* est convoquée pour mercredi 14 mai, à l'Hôtel du Nord à Lausanne, à deux heures de l'après-midi.

Le comité de surveillance est convoqué pour le même jour et au même local, à 1 heure.

### *Ordre du jour des deux assemblées :*

- 1<sup>o</sup> Rapport sur l'exercice de 1872 et approbation des comptes;
  - 2<sup>o</sup> Nomination d'un membre du Comité de rédaction, en remplacement du lieut.-colonel Ruchonnet, démissionnaire.
  - 3<sup>o</sup> Propositions individuelles.
- Genève, le 20 avril 1873.

*Le président du Comité de surveillance,*  
A. DOMINICÉ.